

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 11 juin 2024, à compter de 19 h 30, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

#### ***Demande de dérogation mineure n° DM-05-2024 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements***

---

M. Dany Forand, mandataire, soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'une terrasse saisonnière projetée à l'immeuble sis au 1066-1070A, route 112, portant le numéro de lot 1 592 688 et situé en zone n° 205.

#### ***Nature et effet de la demande :***

---

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet d'autoriser l'aménagement d'une terrasse saisonnière accessoire au local n° 1070A [Bar Laitier le Flamant Rose], laquelle aurait une superficie de 76,19 mètres, alors que la norme actuellement en vigueur au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette superficie maximale à 12 mètres carrés, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 64,19 mètres sur la norme actuellement en vigueur.**

Le tout, tel qu'illustré aux esquisses d'implantation préparées par le mandataire et reçues au service de l'Urbanisme en date du 24 mai 2024.

Fait à Saint-Césaire ce 27 mai 2024

M<sup>e</sup> Isabelle François, avocate  
Directrice générale et Greffière